



PROJET DE QUARTIER

Doutre - Saint-Jacques - Nazareth

2020-2026

Mai 2021

angers.fr





Vivre nos quartiers

À Angers, la vie des quartiers est au cœur du programme que porte la municipalité depuis 2014.

Le rôle d'une collectivité dans l'animation de son territoire est primordial. Il doit s'inscrire au plus près des réalités et du quotidien des habitants.

C'est exactement l'esprit qui anime les projets de quartier lancés lors du précédent mandat et que nous allons enrichir ensemble dans les prochaines années.

Élaborés en étroite collaboration avec les Angevins, ces projets de quartier concernent les thématiques qui structurent notre vie sociale, culturelle, économique et urbaine. Ils précisent les enjeux prioritaires d'une ville au travers des aspirations de celles et ceux qui l'habitent.

Ouverts en 2020, ces nouveaux projets de quartier ont été l'occasion de rendre plus prégnante la participation des Angevins. Tous les acteurs des quartiers qui le souhaitaient ont pu s'inviter dans la réflexion, faire part de leurs remarques et de leurs attentes, proposer des initiatives...

Le résultat de cette concertation optimisée est réel : les projets de quartier sont plus lisibles et plus accessibles, ce qui doit permettre aux habitants de mieux se les approprier et de mieux les soutenir.

C'est désormais aux conseils de quartier de veiller à leur mise en œuvre, en lien étroit avec les adjoints de quartier. Des échanges et des points d'étape réguliers permettront de les améliorer si nécessaire, au gré des besoins nouveaux des Angevins et des évolutions de la société.

Ces projets de quartier sont un atout pour notre ville. Ils sont notre œuvre commune et notre ambition partagée.

Francis GUYTEAU

Adjoint à la Rénovation urbaine,
à la Vie des quartiers et à la Vie associative

Un projet de quartier, c'est quoi ?

Construit grâce à la mobilisation des habitants et de tous les acteurs du quartier œuvrant à l'amélioration de la vie quotidienne des Angevins, le projet de quartier définit des objectifs communs adaptés au territoire. Il identifie des actions concrètes et innovantes à mettre en œuvre tout au long du mandat, en prenant en compte toutes les dimensions de la vie des habitants en matière de :

COHÉSION SOCIALE



- Éducation - Parentalité - Petite-enfance - Enfance - Jeunesse
- Sports - Loisirs - Bien-être
- Culture
- Lien social - Solidarités de proximité
- Participation citoyenne - Engagements associatifs

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & EMPLOI



- Développement économique
- Emploi
- Insertion professionnelle

HABITAT & CADRE DE VIE



- Aménagement - Proximité - Accessibilité
- Mobilité - Déplacements
- Sécurité et Tranquillité - Propreté
- Environnement - Habitat



PRIORITÉ - Un village proche du centre-ville

Entre îlots fragiles et populations vulnérables diffuses dans le quartier, le maintien de la cohésion sociale et de la mixité

Garder une vigilance sur les îlots concentrant les difficultés

- Conception et animation d'actions collectives rassemblant les publics des différents îlots
- Connaissance des acteurs de terrain en lien avec les personnes en grande précarité sur la voie publique (le Centre de santé mentale angevin - CESAME, le Point accueil santé solidarités - PASS...)
- Réduction de la fracture numérique pour un meilleur accès aux droits

Bien grandir dans son quartier

- Soutien aux écoles maternelles et primaires par des actions d'animation
- Actions favorisant la connaissance des familles par les acteurs du monde socio-éducatif (dans et hors de l'école)
- Création d'occasions de rencontres au sein des écoles pour créer une communauté des parents
- Renforcement de l'aide aux familles par différentes actions (Programme de réussite éducative - PRE, aide éducative, aide aux devoirs)

Faire se rencontrer les publics

- Animations dans le quartier (marché de Noël, fête de la musique, pique-nique intergénérationnel, fête des voisins)
- Création d'espaces publics pour permettre la rencontre (Nazareth)
- Implication citoyenne des étudiants dans le quartier



- *Poursuite du soutien aux animations de quartier portées par les associations : L'Archipel, associations de commerçants, association des habitants de Saint-Lazare...*
- *Soutien au développement de l'habitat partagé sur le quartier avec l'association Lazare et celle du béguinage Saint-Martin*
- *Actions spécifiques en faveur des séniors, notamment pour l'apprentissage de l'informatique et le déplacement à domicile*

Stimuler l'interconnaissance partenariale

- *Développement des espaces de projets et de rencontres entre acteurs*
- *Valorisation de la vie associative*
- *Recensement des actions en faveur de la lutte contre la fracture numérique en vue d'en améliorer la visibilité*
- *Identification de lieux ciblés comme étant des points d'accès et d'apprentissage du numérique en s'appuyant sur de nouveaux partenariats*

Une offre commerciale de proximité appréciée, mais à étoffer

Renforcer la présence de certains commerces de proximité

- *Développement des polarités commerciales par l'installation de plus de commerces de bouche et de proximité*
- *Création d'une signalétique pour les commerces*

Améliorer l'accès à certains services

- *Encouragement des commerces de proximité à accueillir des distributeurs bancaires*
- *Création de boîtes aux lettres dans plusieurs secteurs*

PRIORITÉ - L'épanouissement dans son quartier

La culture et les sports, partout et pour tous

Développer l'offre culturelle sur l'ensemble du quartier Doutré - Saint-Jacques - Nazareth

- *Valorisation du patrimoine du quartier par des projets collectifs et citoyens (exemple : circuits patrimoniaux, valorisation de la chapelle Saint-Lazare)*
- *Utilisation de la culture comme levier d'occupation positive de l'espace public (Nazareth, Bichon, rive droite de la Maine)*
- *Développement de l'offre de lecture publique en direction de la jeunesse*
- *Réhabilitation de l'abbaye du Ronceray en lien avec la rénovation du campus des Arts et métiers*
- *Mise en œuvre du circuit patrimonial porté par le conseil de quartier*

Proposer des lieux de loisirs et de sports pour tous les publics

- *Aménagement des aires de loisirs pour les adolescents et les adultes*
- *Encouragement de l'appropriation de ces espaces par les habitants à travers l'organisation d'activités par les associations*
- *Réaménagement de certaines aires de jeux pour enfants (exemple : Bordillon, Nazareth)*
- *Promotion et animation de la nouvelle aire de jeux pour les familles dans les jardins de la faculté de médecine*
- *Mise en relation des associations avec les acteurs du projet Rives vivantes*

La nature dans la ville pour lutter contre le réchauffement climatique

Végétaliser les espaces publics

- *Végétalisation plus importante des nouveaux aménagements (place Bichon, place de la Laiterie)*
- *Plantation de végétaux comestibles dans l'espace public*

Préserver et valoriser la Maine et l'étang Saint-Nicolas

- *Information régulière sur la qualité des eaux de l'étang*
- *Réhabilitation de la guinguette à proximité de la base d'aviron pour faciliter son accès et la repositionner face à la Maine*



PLACE DE LA LAITERIE

Le respect des lieux publics, de leurs usagers et des riverains

Apaiser les espaces publics.

- *Amélioration de l'éclairage public*
- *Renforcement de la présence de la police municipale en proximité*
- *Lancement d'une concertation pour la réfection de la place Bichon en lien avec la place Sainte-Thérèse*
- *Installation d'un composteur collectif sur la place Bichon*

Gérer les déchets et responsabiliser les usagers

- *Amélioration de la collecte des containers*
- *Sensibilisation des usagers :*
 - *Meilleure information des habitants sur les jours de ramassage et les points d'apport volontaire (notice, signalétique...)*
 - *Communication « choc » sur « la rue n'est pas une poubelle »*
 - *Organisation d'une journée propreté sur l'ensemble du quartier à destination des habitants et usagers de la voie publique*
 - *Sensibilisation, information et formation sur le compostage*

PRIORITÉ - Les mobilités dans le quartier

Une place plus grande aux piétons

Gérer le stationnement pour qu'il ne gêne ni la circulation piétonne ni celle des autres usagers de la route

- *Passage en stationnement payant ou limité sur certains secteurs en tension*
- *Verbalisation des véhicules en stationnement gênant*

Réaliser des aménagements agréables et sécurisants pour les piétons et notamment les personnes à mobilité réduite (PMR)

- *Élargissement des trottoirs et préservation d'espaces pour des terrasses (rues commerçantes), bancs publics*
- *Réflexion sur la piétonisation des rues commerçantes*
- *Aménagement de cheminements lisses dans les endroits pavés pour les PMR, poussettes, caddies*

Une circulation apaisée avec une attention particulière aux mobilités douces

Limiter les excès de vitesse

- *Adaptation des aménagements routiers*
- *Présence policière plus importante pour verbalisation des contrevenants*

Développer le réseau de pistes cyclables

- *Création de nouvelles voies cyclables en connexion avec le réseau existant*
- *Rénovation des revêtements endommagés*
- *Amélioration de la signalétique et de la sécurisation des aménagements cyclables*

Une offre complète de transports en commun

Décliner l'offre de transport en commun autour de la structure formée par le tramway

- *Développement de la desserte des lignes de bus dans les quartiers éloignés du tramway, notamment Nazareth*
- *Ouverture des lignes B et C du tramway en veillant à l'adaptation des horaires aux besoins des habitants et professionnels (notamment du CHU)*



La parole à l'adjointe de quartier



Le projet de quartier est la feuille de route qui va guider l'action de la Ville, des partenaires et des habitants pendant toute la durée du mandat, pour faire vivre l'ensemble du quartier, favoriser son développement et développer sa cohésion.

Il était donc important de solliciter toutes les forces du quartier pour écrire ce projet de quartier.

En raison de la crise sanitaire et des mesures qu'elle a entraînées, à l'automne 2020 un questionnaire a été envoyé aux habitants, ainsi qu'aux acteurs du quartier (associations, d'habitants, commerçants, conseil de quartier) pour recueillir leurs constats, leurs ressentis et leurs propositions.

Le quartier Doutré, Saint-Jacques, Nazareth a compté de nombreuses contributions. Je tiens à vous en remercier.

Le traitement de ces réponses a été réalisé par le pôle territorial de manière à en faire ressortir les grandes orientations. Trois axes forts se dégagent pour former la structure du projet de quartier :

- Un village proche du centre-ville,
- L'épanouissement dans son quartier,
- Les mobilités dans son quartier.

Pour permettre d'affiner au plus juste, j'ai invité les acteurs du quartier à travailler sur des actions précises pour développer des solutions concrètes. Nous avons prévu de nous retrouver chaque année pour revoir ensemble les objectifs à atteindre pour faire vivre notre quartier.

Bénédicte BRETIN
Votre adjointe de quartier

Doutre - Saint-Jacques - Nazareth

13 485 habitants

9 % de la population d'Angers

22 % : - de 20 ans

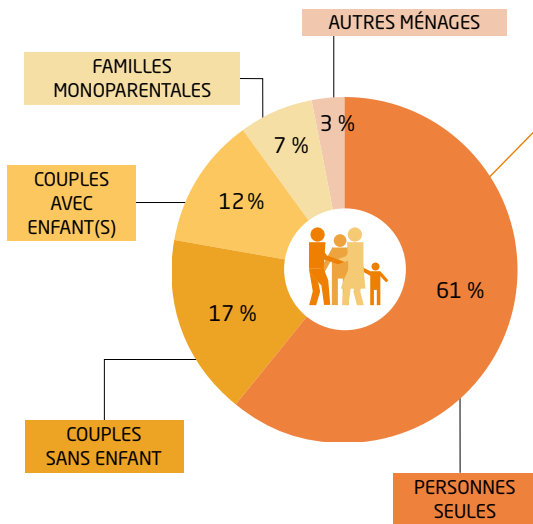
25 % à Angers

13 % : + de 75 ans

9 % à Angers

- Présence de jeunes adultes
- Vieillesse de la population
- Peu de familles avec enfants

COHÉSION SOCIALE



7 622 MÉNAGES

19 % DE FAMILLES AVEC ENFANTS
23 % à Angers

1 669 € DE REVENU
DISPONIBLE MÉDIAN MENSUEL¹

1 613 € à Angers

17 % DE MÉNAGES
SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ²
18 % à Angers

RENTRÉE 2020
ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

941 ÉLÈVES (PUBLIC³)
+ 16 ÉLÈVES // RENTRÉE 2015

215 PLACES D'ACCUEIL
PETITE ENFANCE⁴

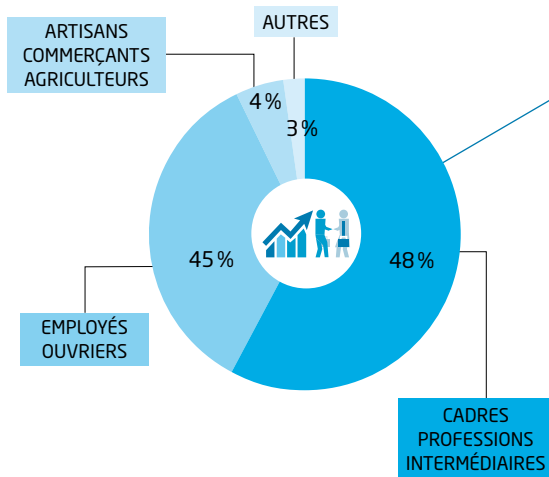
- Fort indice de fragilité numérique potentielle

Données issues du recensement de population INSEE - RP 2017

Sauf indications ci-dessous :

1. Source Insee/DG Impôts 2016 - Revenu médian mensuel disponible par unité de consommation - Moyenne du quartier - Compas.
2. Source CAF 31/12/19 - Aura - Ménages sous seuil de pauvreté/nombre de ménages Insee - Seuil de pauvreté 2019 France : 1 096 €/mois.
3. Source Direction Éducation-Enfance - 01/10/2020.
4. Source Éducation-Enfance - 01/03/2021

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & EMPLOI



5 573 ACTIFS (15-64 ANS)

45 % D'EMPLOYÉS-OUVRIERS

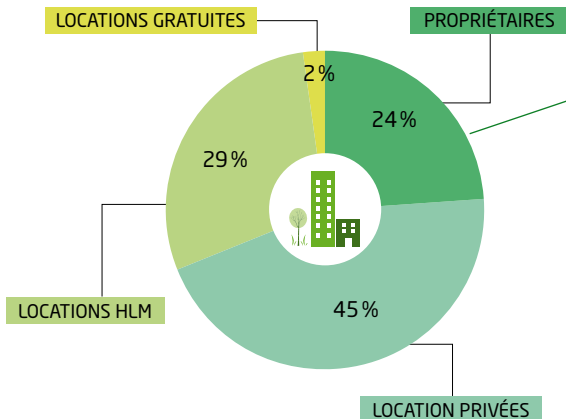
47 % à Angers

948 DEMANDEURS D'EMPLOI
(Catégorie A)⁵

48 % DES DEMANDEURS D'EMPLOI
AVEC NIVEAU INFÉRIEUR AU BAC⁶

- Offres commerciales de proximité et de grand rayonnement

HABITAT & CADRE DE VIE



7 622 RÉSIDENCES

PRINCIPALES

29 % DE LOCATAIRES PARC SOCIAL

30 % à Angers

557 NOUVEAUX LOGEMENTS
ENTRE 2012 ET 2018 ⁷

298 830 m²

D'ESPACES VERTS PUBLICS ⁸

- Quartier remarquable par son patrimoine ancien
- Nombreux petits logements en parc privé
- Projets immobiliers en cours

5. Source Pôle emploi 01/01/2019 - CAT. A - demandeurs d'emploi sans aucun emploi en recherche d'emploi.

6. Source Pôle emploi 01/01/2020 - demandeurs d'emploi avec niveau inférieur au BAC - calculé par l'Aura.

7. Source Direction Aménagement Urbanisme - Permis de construire.

8. Source Direction Parcs Jardins et Paysage 2019.



PROJET DE QUARTIER

Vos
interlocuteurs
sur le
quartier

Bénédicte BRETIN
Votre adjointe de quartier
Assistante : 02 41 05 40 44

Alexis FORGEOT
Responsable du pôle territorial
alexis.forgeot@ville.angers.fr
02 41 35 10 55

Retrouvez l'ensemble des projets de quartier sur [angers.fr/quartiers](https://www.angers.fr/quartiers)